

COMMISSION DES JEUNES

-DISTRICT 79-



**ANNEXE DES
REGLEMENTS
SAISON 2022/2023**

Version N°2

Rajout du 04 /01/2023

Coupes U15 A 7 - REGLEMENTS -

Participation des 8 équipes engagées dans le championnat U15 A7 phase 2.

Durée des rencontres : 2 X 40 Minutes.

Tous les joueurs devront être titulaire d'une licence U15, U14 (ou U13 autorisés médicalement à participer dans la catégorie U15, dans la limite de 3 joueurs) et, régulièrement qualifiés pour leur club.

Match par élimination directe.

Utilisation de la FMI.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but (5 tirs). Si nécessaire, nouvelle série avec arrêt au premier avantage (à égalité de tirs).

***Aucun joueur totalisant plus de sept (7) matches, (coupe et championnat) en équipe supérieure ne peut participer à la compétition avec une équipe inférieure.**

Les frais d'arbitrage seront réglés de à part égale entre les deux clubs.

Un club absent à une finale de coupe est passible d'une amende de 80 €.

Coupes & Challenges

FINALES des Coupes et des Challenges.

Les finales U13-U15 et U17 se dérouleront le samedi 10 juin à MAULEON.

U13 ➤ 3 finales (coupe de l'angélique – coupe départementale – challenge).

U15 ➤ 4 finales. (Coupe de l'Angélique – coupe départementale - challenge- coupe U15 A7).

U17 ➤ 3 finales (coupe de l'Angélique - coupe départementale - challenge).

*La finale de la coupe **U18** se déroulera en lever de rideau de la coupe des DEUX-SEVRES seniors (17 ou 18 juin).

Coupes U13 – REGLEMENTS -

Formule plateau

Plateau de 4 équipes ⇒ 3 rencontres de 20 minutes.

Plateau de 3 équipes ⇒ 2 rencontres de 30 minutes par équipe.

Classement :

1/ aux points.

2/ aux points du ou des matchs joués entre les ex-aequo.

3/ prise en compte du résultat des jongleries.

Match unique

Durée de la rencontre : 2 fois 30 minutes.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, prise en compte du résultat des jongleries.

***Pour la finale uniquement**, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à une série de tirs au but. Si nécessaire, nouvelle série avec arrêt au premier avantage.

Tirage au sort

Coupe de l'Angélique et premier tour de la finale départementale du festival U13 PITCH :

Tirage au sort effectué par Mesdames THEULIER (VERGENTONNAISE) et PINEAU (ST JEAN-MISSE) lors de la réunion décentralisée du 10 octobre à COULONGES THOUARSAIS.

Coupe et challenge départemental : constitution des plateaux par la commission des jeunes.

Challenge départemental

1^{er} TOUR ↪ 12 plateaux de 4 équipes et 1 plateau de 3 équipes.
Qualification du premier de chaque plateau pour le tour suivant.

2^{ème} TOUR ↪ 1 plateau de 4 équipes et 3 plateaux de 3 équipes.
Qualification du premier de chaque plateau pour le tour suivant.

3^{ème} Tour 3 ↪ ½ finales. Match unique.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, prise en compte du résultat des jongleries.

4^{ème} Tour ↪ Finale.

Coupe départementale

1^{er} Tour ↪ 8 plateaux de 4 équipes.
Qualification du premier de chaque plateau.

2^{ème} Tour ↪ 1/4 de finale. Match unique.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, prise en compte du résultat des jongleries.

3^{ème} Tour ↪ 1/2 finales.
Match unique.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, prise en compte du résultat des jongleries.

4^{ème} Tour ↪ Finale.

Coupe de l'Angélique

Participation des 16 équipes qualifiées à l'issue du premier tour du festival PITCH groupe A.

1^{er} Tour :

4 plateaux de 4 équipes. Qualification du premier de chaque plateau pour les ½ finales.

PLATEAU 1	PLATEAU 2	PLATEAU 3	PLATEAU 4
N. CHAMOIS 1	N. CHAMOIS 2	N. CHAMOIS 3	EVSABB NUEILLAUBIERS GJ
CHAURAY	GJ SUD DEUX-SEVRES	BRESSUIRE	CERIZAY INTERBOCAGE GJ
THOUARS	VENISE-VERTE	VAL DE BOUTONNE	PAYS MAULEONAIIS GJ
AVENIR 79	PZRTHENAY VIENNAY	CŒUR DE BOCAGE GJ	ECHIRE ST GELAIS

2^{ème} Tour ↪ ½ finales.

Vainqueur plateau 1 - Vainqueur plateau 2 - Vainqueur plateau 3 - Vainqueur plateau 4.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, prise en compte du résultat des jongleries.

3^{ème} Tour ↪ Finale.

Festival Pitch

Finale départementale : 1er AVRIL 2023 à BRESSUIRE.

Formule échiquiers. Règlements FFF. Participation des 16 équipes qualifiées à l'issue du premier tour du festival PITCH groupe A.

1^{er} Tour

1	PARTHENAY VIENNAY	2	THOUARS
3	GJ CŒUR DE BOCAGE	4	VAL DE BOUTONNE
5	GJ CERIZAY INTERBOCAGE	6	AVENIR 79
7	GJ PAYS MAULEONAIIS	8	GJ SUD DEUX-SEVRES
9	VENISE-VERTE	10	CHAURAY
11	GJ EVSABB NYUEILLAUBIERS	12	BRESSUIRE
13	NIORT CHAMOIS 3	14	N.CHAMOIS 1
15	ECHIRE ST GELAIS	16	N .CHAMOIS 2

Championnats -2^{ème} phase-

U13 -ACCESSION LIGUE-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la poule unique.

Les engagements en U14 Ligue seront donc libres et soumis à de pré-requis incontournables :

- **Avoir été engagé dans un championnat U13 Ligue.**
- **Avoir été engagé dans un championnat U13 1er Niveau Départemental dans la dernière phase.**

Des règles financières sont portées à la connaissance des équipes qui souhaiteront s'engager en U14 Ligue pour la saison 2023/2024 et qui remplissent les pré requis incontournables énoncés ci-dessus. Des amendes seront débitées à tout club dont l'entraîneur principal indiqué sur la FMI n'aura pas le diplôme minimum requis à savoir un CFF2, sans formalité préalable de la part de la CR STATUT DES EDUCATEURS. Les montants des forfaits seront aussi conséquents pour inciter les clubs à s'engager concrètement, avec un effectif suffisant pour terminer ce championnat U14 Ligue.

N.B : Les équipes en entente ne peuvent accéder aux championnats régionaux. Une seule équipe par club dans chaque catégorie (R1+R2).

U13 -1ère DIVISION-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la finale opposant le vainqueur de la poule A au vainqueur de la poule B.

U13 -2ème DIVISION-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la finale regroupant le premier de chaque poule et les deux meilleurs seconds (6).

U13 -3ème DIVISION 3-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la finale regroupant le premier de chaque poule (6).

U15 -ACCESSION LIGUE-

L'équipe la mieux classées parmi celles pouvant accéder réglementairement* rejoindra le championnat U16 R2(2023/2024).

*Entente non autorisée, une seule équipe par club dans une même catégorie (R1+R2).

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la poule unique.

U15 -1ère DIVISION-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la poule unique.

U15 -2ème DIVISION-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la finale opposant le vainqueur de la poule A au vainqueur de la poule B.

U15 -3ème DIVISION-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la finale opposant le vainqueur de la poule A au vainqueur de la poule B.

U15 A7 Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la poule unique.

U17 -ACCESSION LIGUE-

L'équipe la mieux classées parmi celles pouvant accéder réglementairement* rejoindra le championnat U18 R2(2023/2024).

*Entente non autorisée, une seule équipe par club dans une même catégorie (R1+R2).

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la poule unique.

U17 -1ère DIVISION-

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la finale opposant le premier de la poule A au premier de la poule B.

U18

Le titre de champion sera attribué au vainqueur de la poule unique.

FINALES DES CHAMPIONNATS :

Les finales des championnats se dérouleront le samedi 3 JUIN (lieu en attente).

Finale U13 D1 - Finale U13 D2 (6 équipes) - Finale U13 D3 (6 équipes) - Finale U15 D2 - Finale U15 D3 - FINALE U17 D1 -

SAISON 2023/2024

Intitulé des championnats :

L'intitulé actuel : Accession Ligue étant source de confusion pour certain, la commission modifie les appellations comme suit : Division 1 Accession Ligue – Division 2 - Division 3 – Division 4.

Accessions aux championnats régionaux :

U13 ➤ X accessions à l'issue de la phase 1. Quota en fonction du nombre de licenciés U11-U12 de la saison précédente. Phase 2 voir ci-dessous.

U15 et U17 ➤ 1 accession en fin de saison.

1^{ère} PHASE

U13 -1^{ère} DIVISION ACCESSION LIGUE-

Participation des 8 équipes qualifiées par le biais du critérium U12 (2022/2023).

A l'issue de cette phase, qualification de X équipes pour le critérium régional U13.

U13 -2^{ème} DIVISION-

Participation de 24 équipes maximum (3poules de 8 équipes).

1 seule équipe par club (dérogation possible dans la mesure où le nombre limite ne serait pas atteint).

Dans le cas le nombre des engagements serait supérieur à 24, la priorité sera donnée aux équipes ayant disputés le critérium U12 (22-23) et non qualifiées pour le championnat U13 D1 ACCESSION LIGUE.

Dans le cas où le nombre d'équipes serait inférieur à 24, la commission prendra les dispositions nécessaires pour proposer une formule différente.

U13 -3^{ème} et 4^{ème} DIVISION- ⇒ Engagement libre.

U15 -1^{ère} DIVISION-

Participation de 16 équipes maximum (2 poules de 8 équipes)) 1seule équipe par club.

Dans la mesure ou, le nombre de candidats serait supérieur à 16, il sera tenu compte des classements U13 (phase 2 – saison 2022-2023) pour l'obtention des places disponibles.

A l'issue de la phase 1, les 4 premiers de chaque poule accéderont au championnat U15D1 ACCESSION LIGUE.

Dans la mesure ou, le nombre de candidats serait inférieur à 16, la commission prendra les dispositions nécessaires pour proposer une formule différente.

U15 DIVISIONS 2et 3. ⇒ Engagement libre.

U15 A7 ⇒ Engagement libre. Formule à définir en fonction du nombre des engagements.

U17 -1^{ère} DIVISION-

Participation de 16 équipes maximum (2 poules de 8 équipes). 1seule équipe par club.

-Dans la mesure ou, le nombre de candidats serait supérieur à 16, il sera tenu compte des classements U15 (phase 2 saison 2022-2023) pour l'obtention des places disponibles.

A l'issue de la phase 1, les 4 premiers de chaque poule accéderont au championnat U17 ACCESSION LIGUE.

-Dans la mesure ou, le nombre de candidats serait inférieur à 16, la commission prendra les dispositions nécessaires pour proposer une formule différente.

U17 -2^{ème} DIVISION- ⇒ Engagement libre.

U18⇒ Engagement libre. Formule à définir en fonction du nombre des engagements.

U19 INTER DISTRICTS ⇒ Engagement libre. District réfèrent et formule à définir en fonction des engagements.